



## Programme d'animations « Nature & Culture en découverte »

### Appels aux partenaires

Depuis 2007, le Parc national de la Guadeloupe propose au public un programme d'animations favorisant la découverte des patrimoines naturel, culturel et paysager du territoire.

L'objectif est de répondre à sa mission de sensibilisation à la protection des espaces naturels en éveillant l'intérêt du public pour les richesses qui l'entourent. Ce programme a vocation à provoquer une rencontre du public avec la Nature, afin de lui permettre de prendre conscience de son importance au quotidien, et ainsi concourir à sa préservation.

Le programme d'animations « Nature & Culture en découverte » propose chaque année diverses activités autour de trois thèmes : vert nature (activités de plein air sur terre), bleu nature (activités de plein air en mer) et jaune culture (activités valorisant le patrimoine, les savoir-faire traditionnels, les pratiques artistiques et artisanales).

Quelques exemples :

- Éveil à la nature à travers des randonnées guidées, de l'observation naturaliste et paysagère.
- Transmission de savoir-faire par le biais d'ateliers-rencontres (plantations, confection de « rîmed razyé », friction, recettes de cuisine, agro-transformation) ;
- Initiation aux contes en milieu naturel, aux danses traditionnelles, à la fabrication d'outils, de jouets ou d'instruments traditionnels, etc. ;
- Diffusions des connaissances à travers différents supports (expositions photos ou d'objets anciens, projections de documentaires, « bik a pawol », etc.).

Ce programme doit permettre au public de découvrir des sites emblématique du territoire et en particulier des espaces naturels sensibles. A ce titre, il vient compléter l'offre de loisirs des grandes vacances, favorisant ainsi une forme d'appropriation de son territoire.

**Pour l'édition 2024, le programme se déroulera du 5 juillet au 10 août. Il débute avec le Tour de la Guadeloupe en voile traditionnelle (Traditour) à l'occasion duquel le Parc national participe au village de la biodiversité, du 5 au 13 juillet dans chaque ville étape.**

A noter que depuis 2023, le Parc national organise un village itinérant dans chaque commune de son aire d'adhésion, dans le but de contribuer à l'animation de son territoire à travers une journée dédiée. Ce village a pour vocation de proposer de véritables moments d'échanges au cœur des communes de l'Aire d'adhésion du Parc national de la Guadeloupe. C'est pour le Parc national l'occasion de mettre en valeur les acteurs de chaque territoire. Ainsi, la priorité sera faite aux associations, entreprises de chaque territoire qui montrent un ancrage particulier dans le territoire et qui œuvrent toute l'année au profit de la préservation des patrimoines naturel, culturel et paysager de leur commune.

## Conditions de participation

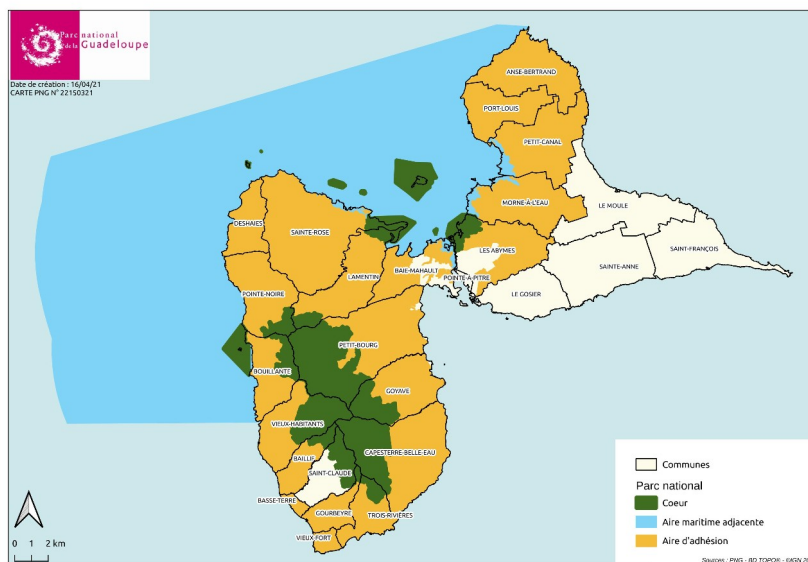
Pour construire son programme, le Parc national s'appuie sur un réseau de partenaires : collectivités, EPCI, associations, porteurs de projets, entreprises, etc.

Les partenaires retenus doivent être en capacité de mener dans de bonnes conditions des animations et ateliers dans le respect des missions du PNG. Ils doivent également être en règle administrativement (déclarés, à jour de leurs cotisations sociales pour les entreprises en autres, titulaires des capacités et des assurances requises pour l'encadrement des activités proposées).

Toutes les animations proposées doivent respecter les valeurs du Parc national en intégrant les principes du développement durable : produits locaux, recyclables et biosourcés, zéro déchet, sobriété énergétique, etc.

Au-delà de la transmission du savoir-faire par le biais d'ateliers, une attention particulière sera portée à la qualité des échanges entre les participants et les animateurs.

Les actions doivent être réalisées sur le territoire du Parc national :



## Critères de sélection

Pour chaque animation, l'effectif minimal est de 15 participants et le maximal de 30 participants.

Les animations proposées auront lieu du mardi au samedi, dans l'une des communes du territoire du Parc national.

Sont éligibles les porteurs de projets proposant des animations ou ateliers en rapport avec les thématiques suivantes :

- **La protection ou la valorisation du milieu naturel** ; exemple : ateliers mettant en lumière la faune et la flore du territoire ; revégétalisation de site; restauration de forêt, observation naturaliste, etc.
- **La pédagogie à l'environnement** : Rôle des espèces (abeilles ; papillons, etc.) ; fonction des habitats (mangroves, forêts humides, forêts sèches etc.) ; la permaculture ; jardin créole ; agriculture écologique, etc.
- **Le patrimoine culturel et paysager** : transmission de techniques culturelles et artistiques ; randonnées pédestres ou aquatiques, lecture paysagère, etc.

Une attention particulière sera portée aux activités en plein air qui se dérouleront dans les espaces naturels sensibles gérés par le Conseil départemental de Guadeloupe à savoir : Gaschet à Port-Louis/Petit-Canal, Pointe-à-sable Beautiran à Port-Louis, Mornes de Sauvia à Morne-à-l'eau, Pointe Allègre à Sainte-Rose, Grande Anse (Gros morne) à Deshaies, Vallée Tambou à Petit-Bourg, Anse à la Barque à Vieux-Habitants.

Le partenaire doit s'engager dans une démarche afin d'atteindre les objectifs suivants :

- 0 déchet ;
- 0 coupe ;
- privilégier les déplacements ayant un faible impact carbone ;
- privilégier les produits locaux ;
- privilégier les produits recyclés et/ou recyclables ;
- privilégier les produits biosourcés ;
- intégrer la marque Esprit Parc dans leurs animations ;
- freiner le développement des espèces exotiques envahissantes ;

### Modalités de dépôt de candidature

Le formulaire de participation est à télécharger sur le [site du Parc national](#).

Pour être éligible, le candidat doit **obligatoirement** fournir la liste des pièces suivantes :

- formulaire à renseigner **complètement** ;
- RIB ;
- Extrait Kbis ou fiche INSEE (datant de moins de 3 mois)
- attestation sociale pour les entreprises et les associations ayant des salariés.

Les dossiers de candidature doivent être complétés et envoyés avant le **31 mai 2024** en précisant l'objet « CANDIDATURES NCD2024 », à l'adresse :

[animations@guadeloupe-parcnational.fr](mailto:animations@guadeloupe-parcnational.fr)

Pour tout renseignement :

**Parc national de la Guadeloupe, Montéran, 97120 Saint-Claude**  
**Tél. : 0590 41 55 55 - 0590 41 55 58 ou 0690 867 837**